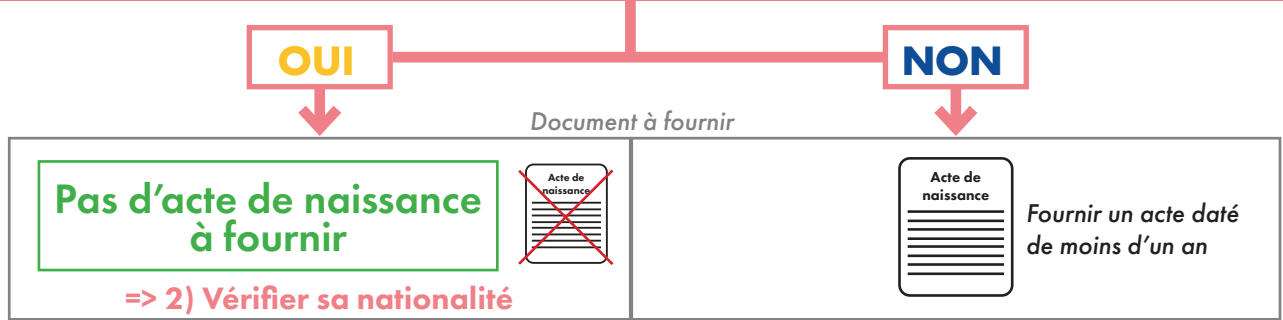









J'embauche un salarié : Quelles sont les pièces justificatives à fournir à la MSA ?

1 Le salarié a-t-il un numéro de Sécurité sociale ? Voir sur sa carte vitale ou sur sa carte mutuelle



2 De quelle nationalité est-il/est-elle ?

	Française	Europe	Hors Europe	Française	Europe	Hors Europe
Document à fournir	<p>Né à l'étranger :</p> <p> EXEMPLE : Arthur est né à <u>Madrid</u> et est <u>Français</u></p> <p>Né en France :</p> <p>OK Rien à fournir</p> <p>EXEMPLE : Pablo est né à <u>Angers</u> et est <u>Français</u></p>	<p> EXEMPLE : Mustapha est né à <u>Alger</u> et est <u>Espagnol</u></p>	<p> EXEMPLE : Rachid est né à <u>Rabat</u> et est <u>Marocain</u></p>	<p>Né à l'étranger :</p> <p> EXEMPLE : Léa est née à <u>Dublin</u> et est <u>Française</u></p> <p>Né en France :</p> <p>OK Rien à fournir</p> <p>EXEMPLE : Sophie est née à <u>Paris</u> et est <u>Française</u></p>	<p> EXEMPLE : Helmut est né à <u>Tokyo</u> et est <u>Allemand</u></p>	<p> +</p> <p> EXEMPLE : Zahia est née à <u>Bogota</u> et est <u>Bolivienne</u></p>

3 Et si le nom est différent entre la carte d'identité et l'acte de naissance ?

Document à fournir	
--------------------	---



En l'absence de la Carte Nationale d'Identité Recto/Verso, le passeport est accepté.



EUROPE > Pays de l'UE/EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

Attention à la fraude, recrudescence de faux documents !



Acte de naissance (délivré il y a moins de 6 mois),
vérifiable auprès du site du gouvernement

etat.civil.diplomatie.gouv.fr/rece-televerification-ui/accueil



Carte nationale d'identité (CNI) numérique
générée par France identité vérifiable auprès
de France Identité

idp.france-identite.gouv.fr > Vérifier un justificatif



Carte d'identité étrangère,
vérifiable sur le site du conseil européen (PRADO)

consilium.europa.eu > Documents et recherche > PRADO



Vérifiable auprès de la préfecture

maine-et-loire.gouv.fr > Accueil > Démarches > Démarches étrangers > Autres démarches >
Vérification préalable à l'embauche d'un étranger en situation régulière



Ces démarches vous évitent d'être mis en cause en cas de fraude documentaire détectée par la MSA.



En l'absence de pièce justificative à fournir, la MSA est susceptible de suspendre les droits du salarié (assurance maladie, prestations familiales ou logement...) et de vous demander le remboursement des soins et indemnités journalières versées en cas d'accident du travail et/ou maladie professionnelle.

Pour adresser les pièces justificatives à la MSA :

- Déposez les fichiers (.pdf, .jpeg...) dans **votre espace privé employeur** sur maineetloire.msa.fr OU
- Envoyez les documents papier par courrier postal (attention, la lisibilité doit être nette) :
MSA de Maine-et-Loire
49938 ANGERS CEDEX 9

En cas d'interrogation sur les pièces justificatives à fournir :

02 41 31 78 43

Pour toutes autres questions sur l'embauche d'un salarié :

02 41 31 75 75 > Choix 2